

Planification financière 2009-2018



**Notes de présentation
du conseil municipal**

18 juin 2008

Réunion d'information publique portant sur la planification financière
Réunion en français du 18 juin 2008

Introduction du maire Jean Perras

Bonsoir et bienvenue à tous à cette rencontre d'information portant sur la planification financière à long terme. Cet exercice s'inscrit dans la volonté du conseil municipal d'informer davantage et de sensibiliser les résidants au sujet des enjeux économiques qui s'annoncent pour notre collectivité.

Notre plan financier découle des grandes orientations de développement déterminées au moment de l'adoption du plan d'urbanisme 2005-2010, l'outil de planification stratégique privilégié à Chelsea.

Le plan contient des investissements définis par nos services municipaux et approuvés par le conseil municipal afin d'offrir aux résidants une qualité de service à la hauteur de leurs attentes.

Il comporte aussi des éléments demandés par une population active qui désire bâtir une collectivité préoccupée par le rayonnement de son environnement, le développement d'activités de loisirs, la promotion de la culture locale, la sécurité sur nos routes et dans nos quartiers ainsi que le maintien de nos infrastructures.

Chelsea a grandi, Chelsea a changé. Désormais, son rôle ne se limite plus à l'entretien des routes et à l'enlèvement des déchets.

Au printemps 2007, à l'occasion de deux consultations publiques, nous vous avons présenté la première ébauche de notre plan décennal.

Par la suite, nous avons écouté et reçu les commentaires des résidants. Que ce soit dans le cadre du processus de rétroaction, par les lettres ouvertes dans les journaux, par courriel ou au moment des réunions publiques, les résidants se sont exprimés sur la vision du développement de Chelsea. À l'automne 2007, le conseil a invité les résidants à une réunion prébudgétaire.

Avant de vous présenter aujourd'hui la version modifiée du plan, je tiens à réitérer que ce processus innovateur adopté par le conseil municipal est unique au Québec pour une municipalité de la taille de Chelsea. Nous en sommes très fiers.

Voici l'ordre du jour de notre rencontre :

- Présentation des projets d'investissements 2009-2018 (45 minutes)**
- Période de questions et réponses (30 minutes)**
- Impact financier des projets (15 minutes)**
- Période de questions et réponses (30 minutes)**

Nous prévoyons terminer cette rencontre à 21 h.

Pour présenter les projets d'investissements portant sur la sécurité publique, j'invite Peter Laurent Griffin, conseiller du quartier 3 et président du comité des incendies et de la sécurité publique à prendre la parole.

Peter Laurent Griffin :

Notre service d'incendie a célébré ses 50 ans de fondation en 2007. Depuis sa création, les méthodes de combat des incendies et la notion de prévention ont beaucoup évolué. Le rôle des pompiers volontaires s'est transformé, et ils sont devenus des pompiers à temps partiel.

Dans les tableaux que vous verrez, nous indiquons l'année de réalisation, le titre du projet et la partie payable par tous les contribuables.

Le schéma de couverture de risques est un programme obligatoire décrété par le gouvernement du Québec. Il comporte tous les éléments nécessaires pour la protection des incendies, la prévention, les équipements et les infrastructures.

Bientôt, nous aurons à officialiser notre plan. Celui-ci comporte des projets, comme la visite de toutes les résidences sur le territoire pour la vérification des détecteurs de fumée, les inspections de lieux publics et la préparation de plans d'intervention pour des bâtiments à risques très élevés et élevés dans notre collectivité.

Nous évaluons l'incidence financière du schéma de couverture de risques sur les opérations à 361 000 \$ pour les 10 prochaines années.

D'ici quelque temps, nous aurons à remplacer des équipements spécialisés de lutte contre les incendies. En voici deux exemples :

- **Plusieurs uniformes de lutte contre les incendies datent des années 1990. Normalement, ceux-ci doivent être remplacés tous les 9 ans.**
- **Nos appareils respiratoires commencent à prendre de l'âge. Ces appareils sont nécessaires durant toutes les interventions de nos pompiers. Des bris surviennent régulièrement, et cela cause un sentiment d'insécurité quant à leur efficacité. Nous les remplacerons. Dans les faits, le service doit compter sur au moins 30 appareils pour répondre adéquatement aux appels.**

Au cours des 8 prochaines années, l'investissement de la Municipalité à ce chapitre s'élève à 400 000 \$.

Depuis quelques années, la formation de pompier au Québec évolue et devient de plus en plus spécialisée. Désormais, les pompiers à temps partiel doivent détenir une formation en matière de lutte contre les incendies. Cette formation exige plus de 200 heures.

À Chelsea, 28 pompiers sur 40 possèdent cette formation.

À titre d'exemple, voici quelques formations données à nos pompiers :

- **La formation de pompiers 1 et officiers 1**
- **La formation sur les espaces clos**
- **La formation sur la désincarcération**
- **La formation sur les premiers soins et la RCR**
- **La conduite préventive des camions incendie**
- **La formation de pompiers 2 et officiers 2**

L'enveloppe globale de formation pour le service se chiffre à 44 000 \$ par année.

Dans le cas d'un incendie, le transport de l'eau ainsi que l'accès à des points d'eau sont d'une importance capitale. Nous devons constamment renouveler nos équipements pour mieux desservir les résidents.

Durant les années à venir, nous prévoyons :

- **Remplacer deux camions fourgons, l'un qui date de 1984 et l'autre de 1991;**
- **Remplacer un camion-citerne de 1 500 gallons qui date de 1986 par un camion-citerne de 3 000 gallons;**
- **Acheter un camion-citerne de 3 000 gallons pour répondre aux exigences du ministère de la Sécurité publique;**
- **Et remplacer une autopompe acquise en 1996.**

En tout, la Municipalité investira une somme d'un million de dollars à ce chapitre au cours des dix prochaines années.

À la suite de la tempête du verglas de 1998 et d'autres interventions majeures survenues dans le passé, la Municipalité désire se doter d'une génératrice pour les services d'urgences.

Cette génératrice nous permettra de répondre efficacement aux multiples demandes d'intervention.

Cette mesure est prévue pour 2011 à un coût de 50 000 \$.

Jean Perras :

Pour présenter les projets d'investissements portant sur l'urbanisme et le développement durable, j'invite Claude Gervais, conseiller du quartier 5, maire suppléant et président du comité d'urbanisme et de développement durable, à prendre la parole.

Claude Gervais :

Dans les tableaux que vous verrez, nous indiquons l'année de réalisation, le titre du projet, le coût total, s'il y a lieu, les subventions reçues et finalement la partie payable par tous les contribuables et celle assumée par le secteur.

Le plan d'urbanisme de Chelsea sera révisé en 2010 et en 2015. La loi provinciale exige que les municipalités tiennent une rencontre de consultation publique avant d'adopter leur plan d'urbanisme. Pour sa part, au moment de renouveler son plan d'urbanisme de l'an 2000, Chelsea a tenu 9 consultations publiques et, en 2005, quelque 14 rencontres.

Cet outil de planification stratégique comporte les éléments essentiels pour accomplir la mission de Chelsea dans tous les domaines de développement. Cette révision quinquennale obligatoire au Québec exige un investissement municipal de 80 000 \$.

Pour remédier à plusieurs problèmes d'ordre environnemental, la Municipalité entreprendra la construction d'un système de traitement des eaux usées pour le secteur Farm Point. Ce projet devrait se réaliser d'ici la fin de l'année 2008.

Pour ce projet de 5,4 millions de dollars, la Municipalité a demandé et reçu des subventions de l'ordre de 3,4 millions de dollars.

Comme vous pouvez le constater, le milieu assumera 75 % du solde et 25 % sera à la charge de tous les contribuables.

Plusieurs installations septiques dans le centre-village sont non conformes aux normes. Les terrains du secteur, généralement plus petits que la norme, ne permettent pas de régulariser la situation environnementale.

C'est pourquoi la Municipalité désire construire un réseau de traitement des eaux usées avec les résidants du secteur et des commerçants. Ce projet doit se réaliser en 2009.

Déjà, la Municipalité a obtenu des subventions de l'ordre de 1,2 million de dollars pour la réalisation du projet. Comme à Farm Point, le secteur assumera 75 % des coûts restant et l'ensemble des contribuables 25 %.

Le projet de revitalisation du Centre-village a été revu à la baisse. Initialement prévu à 7,5 millions de dollars, le projet présenté ce soir comporte un investissement de 1,5 millions. De plus, il sera réalisé en trois phases : 2009, 2012 et 2017.

Il s'agit principalement de l'aménagement du triangle formé par les chemins Scott, la Route 105 et le chemin Old Chelsea de manière à le rendre plus convivial pour les piétons, les cyclistes et automobilistes.

Des consultations avec le milieu auront lieu avant de procéder.

La Municipalité investira dans une campagne de sensibilisation visant à réduire les gaz à effet de serre. Une somme de 50 000 \$ est prévue à ce chapitre.

De plus, une campagne de sensibilisation sur la gestion des plantes envahissantes sera mise sur pied. Cette campagne proposera des mesures incitatives visant la reconnaissance et l'élimination de ces plantes étrangères. Sans intervention, ces plantes peuvent envahir et détruire notre écosystème. Une somme de 50 000 \$ est prévue à ce chapitre.

Jean Perras :

Pour présenter les projets d'investissement portant sur les loisirs et la culture, j'invite Peter Laurent Griffin, conseiller du quartier 3 et membre du comité de développement de la culture et du patrimoine à prendre la parole.

Peter Laurent Griffin :

Dans les tableaux que vous verrez, nous indiquons l'année de réalisation, le titre du projet, le coût total, s'il y a lieu, les subventions reçues et finalement la partie payable par tous les contribuables.

Au cours des dernières années, nombreuses ont été les consultations auprès de la population et des organismes locaux pour connaître les besoins en infrastructures de loisirs et de culture. Un sondage effectué en 2007 confirme la nécessité d'un endroit central pouvant accueillir la communauté sportive et culturelle de Chelsea.

L'institut de la statistique du Québec a récemment produit une projection de la population pour le Québec. La croissance prévue pour la MRC des Collines pour cette période est de 9,3 %, soit une des plus élevées dans l'Outaouais.

Selon le recensement de Statistique Canada, la population de Chelsea a augmenté de 13,7 % entre 2001 et 2007. La population continuera de croître de façon significative. La construction du centre culturel et sportif est nécessaire dans le but d'offrir des services de proximité et de qualité aux résidents de Chelsea.

Le projet proposé par la Fondation Chelsea en collaboration avec la Municipalité répond aux attentes exprimées par la population. C'est pourquoi, nous avons entrepris les démarches nécessaires auprès des autres ordres de gouvernement pour les inviter à participer financièrement à la réalisation de cet ambitieux projet rassembleur.

En outre, le projet comprend :

- Un centre communautaire polyvalent pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes;**
- Un centre de conditionnement physique;**
- Un local pour accueillir une prématernelle;**
- Un gymnase double;**
- Un aréna.**

Ce complexe récréatif et culturel sera construit selon des normes de construction écologique strictes et des principes de développement durable. Déjà, un groupe de travail élabore un plan d'affaires dans le but de s'assurer que les revenus couvriront les dépenses de fonctionnement annuel.

Le montage financier proposé repose sur la participation de plusieurs intervenants. Des sources de financement et de subventions totalisant près de 8 millions de dollars sont en attente de décision.

Également, la Municipalité se départira du centre communautaire de Chelsea actuel, et la Fondation Chelsea lancera bientôt une grande campagne de souscription.

Nous sommes toujours à la recherche de subventions et d'autres sources de financement comme le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec et le Fonds verts de la Fédération canadienne des municipalités pour réduire l'impact sur la dette municipale. À ce jour, l'effort demandé par la Municipalité se chiffre à 1,8 million de dollars.

Un autre projet pour desservir une clientèle grandissante et diversifiée à Farm Point est l'achat d'une parcelle de terrain pour réaménager le parc de Farm Point.

L'achat du terrain adjacent au parc va permettre de :

- Relocaliser la patinoire avec les bandes de patinoire installées à l'année. La relocalisation de la patinoire va améliorer la qualité et la condition du terrain de soccer et de baseball;**
- Nous pourrons aussi procéder à l'installation d'une prise d'eau pour le service de la sécurité-incendie;**
- Nous réaménagerons aussi les structures de jeux pour jeunes enfants.**

Un montant de 108 900 \$ est prévu pour l'achat du terrain.

Jean Perras :

Pour présenter les projets d'investissements portant sur la voirie, les infrastructures et le transport durable, j'invite Luc Poulin, conseiller du quartier 1 et membre du comité de la voirie et du transport durable à prendre la parole.

Luc Poulin :

Dans les tableaux que vous verrez, nous indiquons l'année de réalisation, le titre du projet et la partie payable par tous les contribuables.

Depuis quelques années, l'investissement de la Municipalité dans son réseau routier frôle le million de dollars par année.

Nous sommes contraints à poursuivre ces investissements majeurs au cours de la prochaine décennie pour palier le sous-investissement des décennies antérieures et le transfert de nombreuses responsabilités par d'autres niveaux de gouvernements.

Notre programme d'intervention inclut la réfection des chemins municipaux, la construction de voies cyclables, la réparation des glissières de sécurité et des ponceaux.

En 2009 une somme de 860 000 \$ sera investie et, dès 2010, celle-ci passera à 1,4 million par année. Toutefois, nous bénéficierons d'une subvention fédérale annuelle de 412 000 \$ grâce à la contribution fédérale de la taxe sur l'essence.

De 2008 à 2016, une somme de 673 000 \$ dollars sera injectée pour le maintien de nos infrastructures.

Par exemple, nous devons investir dans le garage municipal pour mieux respecter nos engagements environnementaux et mieux gérer nos fondants (sels de voirie). De plus, des équipements d'entreposage et gestion des abrasifs sont recommandés.

Dans le plan de 2007, nous avons prévu une somme de 125 000 \$ pour la réparation et l'aménagement du pont couvert de la vallée Meech. Depuis, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il prenait à sa charge la réparation des structures de ponts au Québec.

C'est ainsi que notre investissement est réduit à 25 000 \$ pour l'aménagement au pourtour d'un site d'interprétation de ce lieu historique et emblématique de Chelsea.

Pour remédier au manque d'espace d'entreposage et d'espace de travail pour les opérations actuelles et futures au garage municipal, la Municipalité entend louer une parcelle additionnelle de terrain de la CCN. La dépense estimée pour la location du terrain durant les 40 prochaines années est de 150 000 \$.

La Municipalité a établi un calendrier de remplacement des équipements lourds comme les camions, la rétrocaveuse, la niveleuse, ainsi que les équipements légers, dont les camionnettes, les automobiles et les tracteurs utilitaires.

Entre 2008 et 2017, un investissement de 1,9 million de dollars est projeté pour remplacer ces équipements selon la vie utile de ceux-ci et en fonction des usages municipaux.

Jean Perras :

J'ai le plaisir de vous présenter les projets portant sur l'administration générale.

Dans les tableaux que vous verrez, nous indiquons l'année de réalisation, le titre du projet et la partie payable par tous les contribuables.

Nous investirons 20 000 \$ par année pour le renouvellement de notre parc informatique.

Cet investissement permettra :

- D'optimiser la performance des équipements;**
- D'éviter les bris et interruptions de services;**
- De diminuer les coûts d'entretien reliés aux équipements hors garantie;**
- De respecter le plan de renouvellement (remplacement tous les 4 ans);**
- D'effectuer la mise à niveau des logiciels.**

L'organigramme municipal sera remanié pour répondre plus efficacement aux besoins de l'organisation et hausser le niveau de service rendus aux résidents.

Concrètement, les Services techniques seront scindés en deux services distincts. Désormais, Chelsea aura un service des travaux publics et des infrastructures et un service de l'urbanisme et du développement durable.

Au chapitre des autres services municipaux, une réorganisation du travail est en cours, et ce, dans le but de mieux servir la clientèle et de répartir équitablement les tâches au sein de l'organisation.

Ce remaniement des directions et des services permettra :

- De mieux répartir les responsabilités au sein des équipes;**
- D'améliorer les services aux résidants;**
- De maximiser l'utilisation des ressources humaines en place.**

Chelsea investira 115 000 \$ en 2010 pour renouveler le logiciel comptable existant qui vient à échéance en 2009. Nous devons migrer vers une nouvelle plateforme informatique. Ceci étant dit, la Municipalité ira en appel d'offres pour obtenir le meilleur prix possible.

L'objectif recherché est de se doter d'un logiciel intégré pour permettre une meilleure utilisation des données par tous les services municipaux tout en conservant un contrôle rigoureux sur la gestion des ressources financières.

En 2011, l'organisation des réunions du conseil municipal se fera de façon électronique, et ce, dans le but de réduire considérablement notre consommation de papier et le recours à des équipements de reproduction de documents.

Nous pourront alors :

- **Réduire l'achat en fournitures de bureau (40 000 feuilles par année);**
- **Économiser au niveau du traitement des matières recyclables;**
- **Réduire le temps consacré à la préparation de la documentation des réunions du conseil (1 journée par mois);**
- **Assurer une meilleure diffusion de l'information.**

L'investissement requis pour réaliser ce projet s'élève à 20 500 \$ en 2011.

Jean Perras :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour la période de questions, je demande aux gens de se rendre au microphone, de bien s'identifier avant de poser la question. Pour permettre de participer au plus grand nombre possible de personnes, veuillez vous limiter à une question par intervenant.

Jean Perras :

Pour la deuxième partie de la présentation, qui consiste à démontrer l'impact des projets sur la dette municipale et le compte de taxe foncière, j'invite notre directeur général, Paul St-Louis à prendre la parole.

Paul St-Louis :

La dette de la Municipalité comporte trois parties.

La première est la partie en bleu qui est payable par l'ensemble des résidants, la deuxième en vert est la partie affectée à un secteur en particulier pour des projets d'améliorations locales et la troisième en rouge est composée des subventions octroyées par les autres ordres de gouvernements pour différents projets.

La dette totale actuelle de la Municipalité s'élève à 10,6 millions de dollars.

Cela comprend :

- 8,8 millions de dollars payables par l'ensemble des contribuables;
- 1,3 millions de dollars payables par des subventions;
- 0,5 million de dollars payables par des secteurs particuliers.

Si tous les projets se réalisent, la dette se chiffrerait à 26,9 millions de dollars en 2017 :

- 19,0 millions de dollars pour l'ensemble des contribuables;
- 3,2 millions de dollars pour les secteurs;
- 4,7 millions de dollars en subventions.

Dans les faits, 18,2 millions de la dette sont affectés à trois grands projets, les deux systèmes de traitements des eaux usées et le centre culturel et sportif.

Même après la réalisation de tous nos projets, Chelsea demeure de beaucoup sous le seuil du 5 % de la richesse foncière uniformisée prescrit par le gouvernement du Québec. Pour Chelsea, le seuil se chiffre à 44 millions.

Poursuivons notre analyse en nous comparant avec d'autres municipalités.

Si nous réalisons tous les projets, notre ratio passera de 6,99 % en 2002 à 14,12 % en 2017. Ce ratio demeure toujours plus bas que les niveaux déjà prévus en 2006 par certaines municipalités.

Pour la comparaison des revenus de taxes par habitant, Chelsea se situe dans la moyenne avec une hausse de 28 % entre 2002 et 2006.

Pour les dépenses de fonctionnement par personne, la même tendance que les revenus de taxes par habitant s'observe. Chelsea est dans la moyenne avec une hausse de 32 % de 2002 à 2006.

Pour faire un lien avec la diapo précédente, l'accroissement des revenus de taxes a été de 28 % tandis que les dépenses ont grandi de 32 %. La différence de 4 % a été financée par des sources de revenus autre que les taxes, telles que des revenus de transferts, les droits de mutation, les permis et les subventions.

Faits importants à noter, les données que nous venons de vous présenter dans les tableaux proviennent du ministère des affaires municipales du Québec.

Cette diapositive illustre l'incidence des projets sur le compte de taxes.

Si tous les projets étaient mis en œuvre au cours de la prochaine décennie, la hausse annuelle moyenne du compte de taxes serait de 4,4 %.

Cette augmentation peut paraître considérable. Toutefois, en dollars, elle représente une augmentation annuelle de 126 \$ sur une propriété évaluée à 260 000 \$, soit environ 0,35 \$ par jour.

Certains prétendent que la Municipalité devrait se limiter à une hausse semblable à l'indice du coût à la consommation.

Même si cela demeure souhaitable, toutes les études démontrent qu'en moyenne la hausse des coûts de fonctionnement dans les municipalités se situe entre 6 à 9 % par année.

Cette constatation est en partie due à l'augmentation imprévue de certains services par exemple, l'essence, la collecte des déchets, l'enlèvement de la neige, le service de la police et j'en passe.

Jean Perras :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour la période de questions, je demande aux gens de se rendre au microphone, de bien s'identifier avant de poser la question. Pour permettre au plus grand nombre possible de personnes de participer, veuillez vous limiter à une question par intervenant.

Jean Perras :

Ceci met fin à la présentation. Je vous rappelle qu'une réunion d'information portant sur le budget 2009 et le nouveau rôle d'évaluation aura lieu à l'automne.

Je tiens à vous rappeler que notre plan financier est un document à jour qui est rajusté régulièrement pour refléter la réalité du marché et les priorités municipales.

La présentation que vous venez de voir sera disponible dans le site Web de la Municipalité d'ici vendredi.

Nous espérons que cette présentation vous a permis de comprendre davantage les défis à relever ainsi que notre démarche.

Je vous remercie de votre participation.

**Jean Perras
Maire**

Notes écrites peuvent différer de la présentation orale.

**Service des communications
Juin 2008**